

Epreuves orales d'Allemand (langue obligatoire)

Filières MP et PC

Le jury d'allemand a, cette année, interrogé 90 candidats (pour l'ensemble des écoles) et se doit de dire sa satisfaction d'avoir, comme l'an dernier, entendu d'excellentes prestations.

Les notes des 60 candidats des ENS se répartissent comme suit :

0<=N<4	2	3,3%
4<=N<8	9	15,0%
8<=N<12	12	20,0%
12<=N<16	21	35,0%
16<=N<=20	16	26,7%
Total :	60	100,0%
Nombre de candidats :	60	
Note moyenne :	12,53	
Ecart-type :	4,47	

Les modalités de l'épreuve sont identiques à celles de la session 2016 : le candidat dispose de 30 minutes pour préparer un résumé et un commentaire à partir d'une vidéo dont la durée oscille entre 4 et 6 minutes. L'interrogation orale, d'une durée de 20 minutes, consiste à présenter le document – résumé et commentaire – puis à répondre aux questions du jury. L'exposé du candidat ne doit pas excéder 10/12 minutes pour permettre un entretien : les questions requièrent du candidat qu'il revienne sur certains propos, les nuance ou bien elles portent sur des aspects adjacents au texte que le jury voudrait voir développés. Là encore, il faut dire que celui-ci a eu beaucoup de plaisir de pouvoir entamer un véritable dialogue avec quelques candidats qui ont su formuler des réflexions personnelles tout à fait fondées dans une langue parfois parfaite.

L'épreuve comprend donc au moins trois aspects : une synthèse d'un film court sur les problèmes économiques ou sociaux en rapport ou non avec le monde germanique, un commentaire personnel reprenant les axes du document et ouvrant des perspectives, et la maîtrise d'un allemand idiomatique, fluide et correct.

Le jury a été favorablement impressionné par des candidats qui ont été en mesure, dans un allemand de qualité à la fois de contextualiser les sujets abordés et d'en faire une analyse critique et enrichissante. Leur capacité de réaction et la pertinence de leurs remarques ont même parfois forcé l'admiration du jury.

Les thèmes abordés ont porté sur le lobbying, la rationalisation industrielle, l'intelligence artificielle et ses applications, l'intégration des réfugiés, la publicité, les drones, les éoliennes et les énergies renouvelables, les congés parentaux, etc. autant de sujets qui supposaient que les candidats se soient informés durant leurs années préparatoires et soient en mesure d'articuler des arguments réfléchis et cohérents.

Encore une fois, la session 2017 a été très satisfaisante, à quelques rares exceptions : les candidats ont été bien préparés, leurs réponses ont été souvent pertinentes.

Aux candidats futurs, nous souhaiterions dire que des lectures, une curiosité sur l'actualité allemande, une réflexion étayée sur les préoccupations de notre époque et surtout un entraînement régulier durant l'année sont les clés de la réussite. Savoir présenter un plan, résumer et commenter de manière structurée et adaptée sont des qualités qui s'acquièrent, se cultivent et s'améliorent au fil des mois précédant le concours.

Terminons ce rapport par quelques remarques linguistiques. Dans l'ensemble, le niveau est satisfaisant, comme en témoignent les excellentes notes obtenues par un nombre non négligeable de candidats. On veillera néanmoins aux points suivants :

1. Morphologie verbale

a. On prendra garde aux participes II des verbes suivants :

beschrieben (beschreiben) ; eingeladen (einladen) ; gehalten (halten) ; verbunden (verbinden) ; verglichen (vergleichen) ; vorgeschlagen (vorschlagen) ; gewachsen (wachsen) ; gezeigt (zeigen) ; gezogen (ziehen).

b. La marque de personne *t* n'apparaît jamais à la 3^e personne du singulier sur les verbes de modalité. D'où *er mag, möchte, kann, muss*, etc. Il en va de même pour *wissen (er weiß)*.

2. Prépositions

a. Certaines erreurs ont la vie dure : les prépositions *mit* et *von* ne régissent pas l'accusatif, mais le datif ! On ne peut donc dire **mit die, von die*, etc. Voici en revanche, les configurations possibles :

- von dem /mit dem (datif masculin/datif neutre)
- von der /mit der (datif féminin)
- von den /mit den (datif pluriel)

b. Les prépositions mixtes régissent l'accusatif pour exprimer un changement de lieu (*ins Ausland gehen*), le datif pour exprimer l'absence de changement de lieu (*im Ausland leben*). On ne met pas l'accusatif pour exprimer un mouvement ! Il suffit de considérer *er geht auf der Straße* (il marche dans la rue) pour admettre que cette recette est source de confusions !

c. Pour indiquer la date, on dispose, par exemple, de *im Jahre 2017* ou de *2017*. L'anglicisme **in 2017* est à proscrire !

3. Morphologie du G. N.

a. Les adjectifs se déclinent ! Disons-le franchement : le jury n'apprécie guère les impasses du type **eine möglich Entwicklung*, à plus forte raison si la marque est très simple à appliquer.

b. Au datif pluriel les substantifs portent la marque *-n*. D'où *in den europäischen Ländern* ; *mit leeren Händen* ; *bei vielen Leuten* ; *mit Problemen kämpfen*, etc.

c. Attention toutefois à ne pas généraliser cette marque. On aura *die Probleme, die Leute...*

4. Terminons ces remarques d'ordre grammatical par une liste de substantifs dont le genre pose souvent problème :

der Apparat ; die Arbeit ; der Aspekt ; das Beispiel ; der Beruf ; der Brief ; die Dauer ; der Eindruck ; der Einfluss ; das Ende ; der Fall ; die Gefahr ; das Geschäft ; das Gespräch ; der Grund ; die Hilfe ; das Interview ; das Leben ; der Lohn ; der (Super)markt ; der Name ; der Platz ; der Preis ; das Problem ; der Preis ; der Prozess ; der Punkt ; die Reportage ; der Schritt ; der (Umwelt)schutz ; der Staat ; der Teil ; das Thema ; das Training ; das Unternehmen ; der Ursprung ; der Verkehr ; der Versuch ; das Video ; das Wachstum ; der Weg ; die Welt (ce qui exclut **im Arbeitswelt*) ; der Wille, etc.